



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 13 février 2023

Sous la présidence de Mme GARDES Elodie, Maire.

### Présents :

Mmes GARDES Elodie, CABANETTES Isabelle, DELBOSC-NAUDAN Sabine et Mrs FOURNIER Robert, SEPTFONDS Sébastien, SANNIÉ Maxime, BANES Walter, PÉGORIER Thierry, CALIXTE Alain et DUPUY Serge

Absents (excusés ayant donné pouvoir) : 0

Nombre de Membres présents au Conseil Municipal : 10

En exercice : 10

Nombre de votants : 10

### *Nomination du secrétaire de séance*

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des collectivités territoriales, il convient de nommer un secrétaire de séance. Mme Isabelle CABANETTES, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

### ORDRE DU JOUR :

- Validation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2022
- Subvention APE
- Cotisation 2023 – Association « Traditions en Aubrac »
- Plan de gestion local Unesco « Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle » en France

*Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2022 est validé.*

### Délibération n° 01-2023

Subvention APE

Madame le Maire fait part du montant de l'aide financière de 488.70 euros qui sera versée à l'APE pour le financement des repas de midi pour les élèves de l'école  
Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, cette subvention.

### Délibération n° 02-2023

Cotisation 2023 – Association « Traditions en Aubrac »

Il est décidé de reporter cette délibération et de prendre l'attache de la Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère aux fins de vérifier si une cotisation est versée par l'EPCI.

### Délibération n° 03-2023

Approbation du plan de gestion local Unesco « Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »  
L'assemblée délibérante décide de ne pas délibérer sur ce point car la commune n'est pas directement impactée par le Chemin de St Jacques.

Fin de la séance à 21h30

Fait à Lassouts, le 30.03.2023

Le secrétaire de séance

Madame le Maire  
Le Maire  
Elodie GARDES

